



2009 - Coursus TST BT BASE + AER EP




Fiche mise à jour le 25/10/2022



Site AFPPENN

1 450 €

Site Client

	<p>Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour la préparation à l'habilitation d'indice "T" sur les ouvrages de type émergence limité au 35² et aérien éclairage public.</p>	
	<p>Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages</p>	
	<p>Apports pratiques : Connexion de matériels en fiche technique sur matériel IP2X. Habillage de pièces nues sous tension. Préparation hors tension d'un câble type souterrain 4x35² et raccordement sous tension dans une émergence non IP2X. Préparation hors tension d'un câble type aérien 4x25² et raccordement sous tension dans une émergence IP2X puis dans une émergence non IP2X. Déconnexion sous tension et par sectionnement d'un câble de 4x35² en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur une émergence non IP2X. Habillage d'un réseau nu. Connexion / déconnexion d'un câble d'alimentation de boîtier de protection d'un foyer EP. Pose et dépose d'un foyer lumineux sur ou à proximité d'un réseau de distribution public.</p>	 <p>5 jour(s) , 35 heures</p>
	<p>Pré-requis : L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé. - avoir reçu une formation aux risques électriques (habilitation B1 minimum). - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - savoir travailler hors tension un câble de section 4x35 mm² et savoir le raccorder sur différents types de grilles. <p>Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.</p>	 <p>Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.</p>  <p>Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.</p>
	<p>Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.</p>	
	<p>Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.</p>	